



COVID19 - Attestation sur l'honneur en vue d'un retour en établissement

publié le 19/01/2021

En PJ l'attestation à fournir au collège le cas échéant, lors du retour au collège, suite à test positif COVID ou cas contact à risque..

C. LALLEMENT,
Principale

Document joint



[attestation_sur_l_honneur_en_vue_d_un_retour_en_etablissement](#) (PDF de 55.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.